

# Rapport d'Activité 2021

Centre Educatif pour l'Insertion

**Service d'Aide à  
l'Autonomie**

**Service  
d'Accompagnement  
des Mineurs Isolés**

Association des Centres Educatifs et de Sauvegarde des Mineurs  
et Jeunes Majeurs du Loir et cher

Siège Social : 2 rue Sainte-Anne 41000 BLOIS ☎ 02 54 78 77 93

Déclarée le 20 avril 1982 N° W 411001941 Préfecture de Blois





# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>1</b>
<b>L'ACTIVITE DES SERVICES.....</b>	<b>3</b>
Nombre de journées réalisées.....	3
Prévisionnel et réel.....	3
<b>EVOLUTION DES EFFECTIFS.....</b>	<b>4</b>
<b>UNE ANNEE DE MOUVEMENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>LES GROUPES DE PAROLES.....</b>	<b>8</b>
<b>ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES MINEURS ETRANGERS DU S. A. M. I. E. ....</b>	<b>9</b>
<b>QUELQUES PARCOURS DE JEUNES.....</b>	<b>14</b>
<b>INSERTION DES JEUNES SUIVIS.....</b>	<b>18</b>
Diplômes obtenus.....	18
Activité des jeunes du S. A. A. ....	19
Activité des jeunes du S. A. M. I. E. ....	20
<b>L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE.....</b>	<b>22</b>
<b>DYNAMIQUE D'AUTO-EVALUATION CONTINUE.....</b>	<b>26</b>
Au S. A. A. ....	27
Au S. A. M. I. E. ....	31
<b>PERSPECTIVES S. A. A. S. A. M. I. E. EN 2022.....</b>	<b>35</b>
<b>LES FORMATIONS.....</b>	<b>36</b>

# PRÉAMBULE

Au cours de l'année 2021, le Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers (SAMIE) et le Service d'Aide à l'Autonomie (SAA) ont accompagné 57 jeunes de 15 à 21 ans.

Il s'agit de mineurs et jeunes majeurs ayant bénéficié d'une mesure en assistance éducative, d'une tutelle d'État ou d'un contrat jeunes majeur. Ainsi, l'arrivée au SAMIE et au SAA se présente comme une passerelle, une période de relais ou de transition qui peut s'avérer complexe entre le statut de mineur protégé et le droit commun sur lequel le jeune majeur devra s'appuyer en l'absence d'un soutien familial éayant.

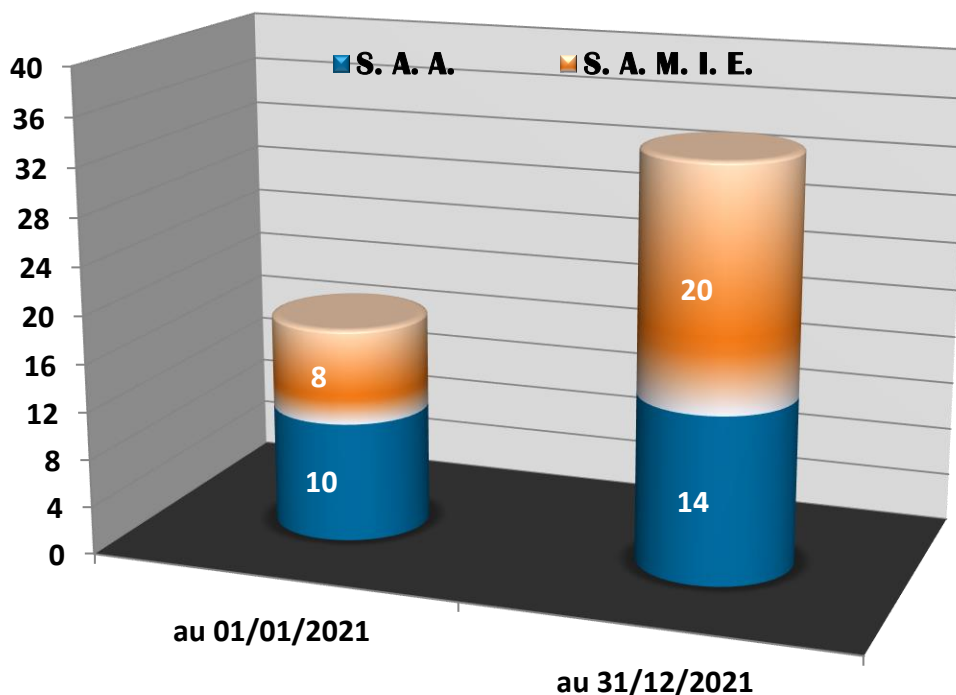
Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire et leur impact sur le fonctionnement, l'équipe psycho-éducative a su s'adapter à la réalité des vagues successives afin de proposer à chacun un accompagnement individualisé qui repose sur :

- L'encadrement des jeunes au quotidien (Résidence SAMIE) ;
- Les interventions éducatives dans les collectifs, les foyers jeunes travailleurs, la résidence les cottages et dans les logements diffus ;
- L'accompagnement spécifique au logement (entretien, respect du voisinage, savoir habiter...) ;
- Le suivi scolaire (recherche et mise en place du parcours de formation) ;
- La recherche d'un apprentissage et/ou un emploi à la sortie de l'apprentissage ;
- Le suivi médical en lien avec les services compétents ;
- La santé mentale et le bien être;
- L'accès aux activités sportives et/ou de loisirs ;
- Le suivi des dépenses et du budget alloué à la prise en charge ;
- L'accès à la régularisation administrative ;
- L'accès à la citoyenneté ;
- La préparation à la sortie du dispositif en mettant en œuvre un accès à un logement autonome.

Au total nous avons effectué 20 admissions sur 2021 (13 sur le S. A. A. et 7 sur le S. A. M. I. E.). Même si le service n'a pu accueillir davantage de mineurs ou majeurs, la stabilité de l'effectif a permis à chaque professionnel de les accompagner dans leur insertion scolaire et/ou professionnelle en élaborant un projet conjointement avec eux et/ ou avec leur représentant légal.

Au 01 janvier 2021, la moyenne d'âge des jeunes présents (SAA- SAMIE) est de 17 ans et demi.

## Les majeurs au S. A. A. S. A. M. I. E. en 2021



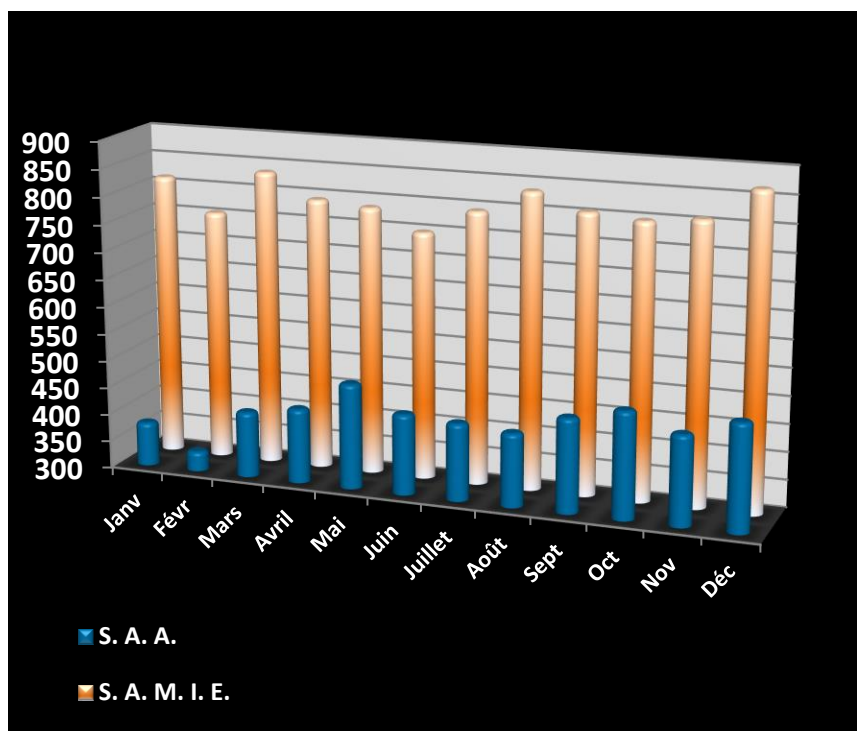
Nous constatons une augmentation importante des majeurs sur le S. A. M. I. E en 2021.

Ces jeunes devenus majeurs sont rapidement confrontés à plusieurs processus combinant les changements liés à l'adolescence, changements de conditions de vie, passage à la majorité légale et l'entrée dans un statut d'adulte.

La demande d'un accueil provisoire jeune majeur (APJM) devient alors un élément déterminant pour la suite des actions à mener avec eux. Ces actions s'inscrivent dans une dynamique d'accompagnement, dans un projet d'autonomisation et de préparation à la sortie du dispositif à l'issue de leur formation et/ou à la fin de leur parcours scolaires.

# L'activité des services

## Nombre de journées réalisées par mois



	SAMIE	SAA
Janvier	815	380
Février	756	336
Mars	837	420
Avril	794	436
Mai	787	492
Juin	750	447
Juillet	795	441
Août	837	434
Septembre	808	472
Octobre	800	495
Novembre	810	464
Décembre	868	496
<b>TOTAL</b>	<b>9657</b>	<b>5313</b>
<b>A Réaliser</b>	<b>9402</b>	<b>5070</b>
	<b>102,71%</b>	<b>104,79%</b>

## Prévisionnel et réel

	S. A. A.	S. A. M. I. E.
■ Journées à réaliser en 2021	5 070	9 402
■ Journées réalisées	5 313	9 657
■ Solde par rapport à l'activité budgétée en nombre de journées	+ 243	+ 255
■ Ecart en % (Réel / à réaliser)	+ 2.64 %	+ 4.57 %
■ Taux d'occupation	102.71 %	104.79 %

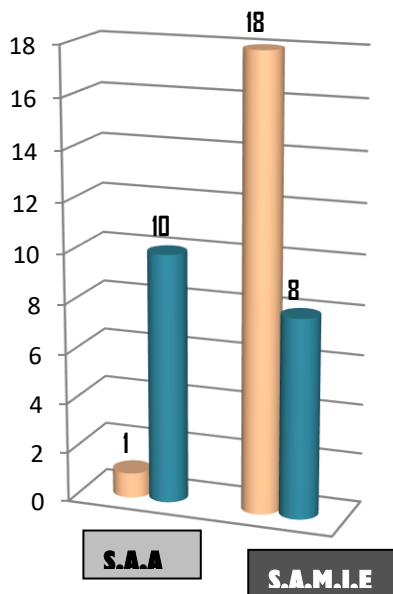
L'exercice 2021 pour les deux services se termine avec un solde excédentaire en nombre de journées à réaliser.

De 243 journées pour le S.A.A, ce qui correspond à la présence continue de 14 jeunes pour un taux d'occupation de 102.71 %.

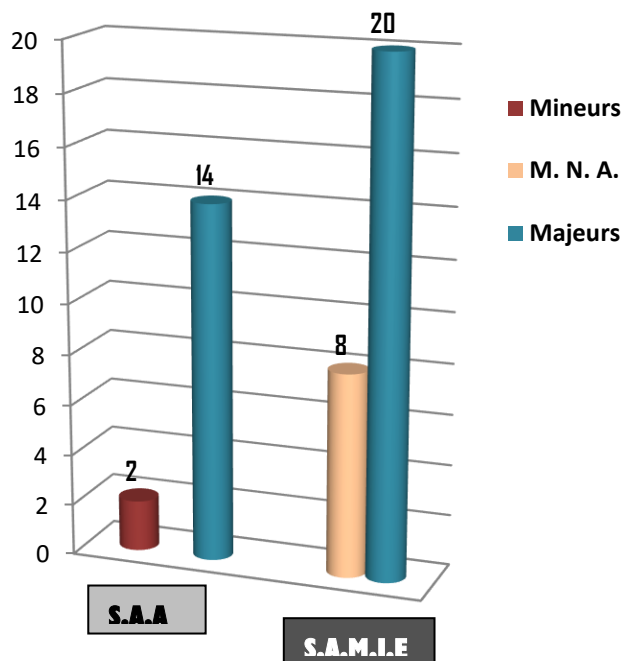
De 255 journées pour le S.A.M.I.E, ce qui correspond à la présence continue de 26 jeunes pour un taux d'occupation de 104.79 %.

# Evolution des effectifs

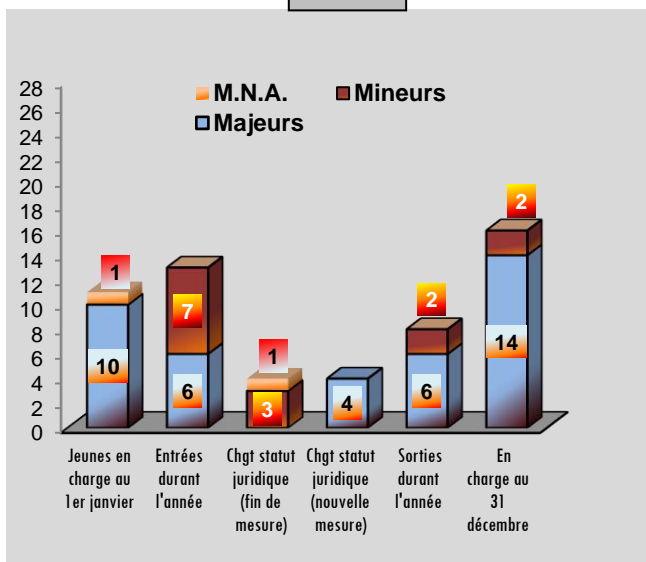
AU 01 01 2021



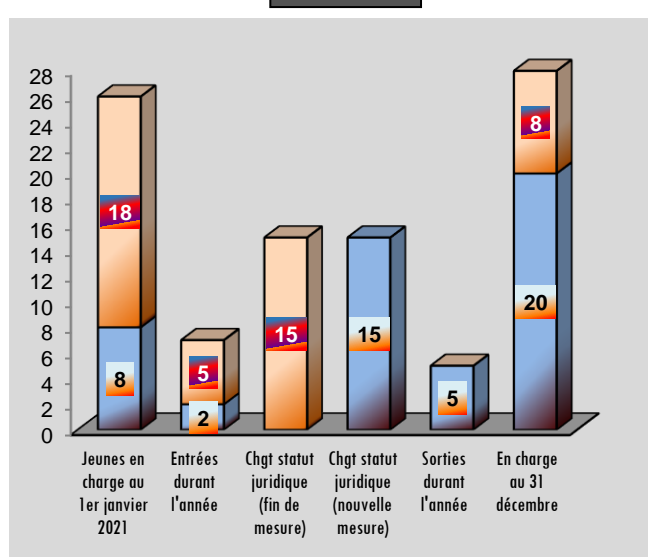
AU 31 12 2021



S.A.A.



S.A.M.I.E.



24 jeunes ont été accompagnés par le SAA en 2021.

- 13 accueils ont été réalisés durant l'année (6 mineurs de plus de 17 ans et 7 majeurs).
- 8 départs (6 majeurs en fin de PEC et 2 mineurs qui n'ont pas bénéficié d'APJM)

Le 1er trimestre se caractérise par une baisse d'activité (à mettre en lien avec la crise sanitaire), une augmentation progressive à partir du 2ème trimestre pour terminer l'année avec 16 jeunes au 31/12/2021.

33 jeunes ont été accompagnés par le SAMIE en 2021.

- 5 accueils durant l'année (2 majeurs et 3 mineurs)
- 5 départs (3 majeurs en fin de PEC et 2 majeurs qui ont intégré le SAA).

Peu de mouvement sur 2021, les mineurs devenus majeurs ont tous bénéficié d'un accueil provisoire jeunes majeurs (APJM). Ce contrat leur a permis de finaliser et/ou terminer leur projet professionnel et d'accéder à la régularisation.

# Une année de mouvements

## Mouvements au sein de l'équipe

L'année 2021 est marquée par l'arrivée de nouveaux professionnels dû à un départ à la retraite, changement de fonction au sein de l'ACESM, congé maternité, départ lié à la complexité des prises en charges (responsabilités administratives pour les MNA) et un congé sans solde d'un an.

Cela représente sur l'année 2021, 9 départs/arrivées, que l'équipe a absorbés, aussi bien dans ces accueils de professionnels que dans les accompagnements des jeunes. L'équipe se stabilise à partir de novembre 2021.

Ces changements induisent des adaptations puisque cela demande à accueillir de nouveaux arrivants et leur transmettre les caractéristiques et particularités des services et des prises en charge : intervention sur deux services SAA-SAMIE, différents types d'hébergements : collectif, individuel et colocations ; dans l'ensemble du département et sur l'axe Orléans-Tours.

Par conséquent, les accompagnements proposés par les services en sont impactés. Les changements de références successifs pour les jeunes accueillis, bien qu'en s'inscrivant dans la poursuite des projets personnels mis en œuvre préalablement, ont demandé un temps d'adaptation. En effet, cela n'a pu se faire sans un travail d'entrée en relation, mise en confiance et de tissage de lien, ce que suppose le temps de la rencontre et de l'appropriation.

Malgré les difficultés rencontrées, ces changements ont amené une évolution des pratiques professionnelles. Ainsi, en vue d'une meilleure circulation des informations, les temps de réunion ont été restructurés, utilisation du logiciel NEMO (cahier de liaison et suivi des jeunes), des coréférences ont été mises en place, ce qui induit une connaissance plus fine des situations des jeunes par l'ensemble de l'équipe. Cela permet par ailleurs, un investissement accru des professionnels.



## L'après confinement

L'année 2021 est également marquée par l'après confinement, ce qui met en exergue le manque d'activités extérieures, collectives, de loisirs, de socialisation des jeunes. **Ainsi, l'équipe propose en juillet 2021 un séjour de vacances pour 11 jeunes.**

Ce projet est créé dans l'objectif de permettre aux jeunes et aux éducateurs de se rencontrer, dans un environnement différent, afin de s'inscrire dans une relation éducative individuelle et collective. « Si l'éducateur se doit d'établir une relation individualisée avec chacun des sujets dont il a la charge de rééducation, son action se déroule bien souvent dans le cadre d'un groupe » De l'éducation spécialisée CAPUL, LEMAY, Ed ERES, 2005, p15).

### *Objectifs du séjour :*

- Créer un lieu de rencontre entre les jeunes et les éducateurs afin de s'inscrire dans une relation éducative.
- Approcher les problématiques individuelles à partir du groupe.
- Proposer un cadre éducatif hors de l'environnement habituel du jeune
- Observer et travailler sur les capacités d'adaptation des jeunes
- Proposer un temps qui fera histoire : créer des points d'ancrage qui feront histoire dans le parcours de chaque jeune.
- Travailler l'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne.

Le séjour se déroule dans le camping SIGNOL, sur l'île d'Oléron, du 10 au 14 juillet 2021. Deux mobil-homes sont loués pour ce séjour. Le choix du camping est fait dans l'objectif que les jeunes puissent se mêler à d'autres en toute autonomie. Les jeunes investissent les espaces communs du camping (piscine, terrain de sport, salle de sport) et vont à la rencontre des résidents du camping.

Le changement de repères permet d'avoir des jeunes moins connectés. N'ayant pas le wifi du camping, ils sont plus accessibles. Nous pouvons observer leur capacité d'adaptation dans un milieu différent et dans un cadre autre que celui qu'ils connaissent.

L'espace proposé diffère, les règles de vie sont forcément plus souples et permettent aux jeunes de trouver une autre place en composant avec la vie collective, une liberté certaine mais la contrainte de devoir « faire avec » les envies des uns et des autres mais aussi d'être sous le regard des adultes, malgré des temps de quartier libre. Cela leur demande une adaptation constante même s'il s'agit de vacances et de loisirs afin d'ajuster leurs propres envies avec celles des autres, jeunes comme adultes.

Les tâches quotidiennes sont alors partagées entre les adultes et les jeunes qui font preuve d'une certaine volonté, celle de faire plaisir, celle de montrer qu'ils savent faire. Pour certains, l'équipe se doit d'être vigilante afin que la répartition soit équitable. Nous observons alors des rôles et des places qui changent chez les jeunes. Certains des plus aidants au service dans le quotidien, doivent être plus sollicités dans ce cadre, d'autres, connus pour être davantage dans l'évitement, se montrent alors plus investis dans ce lieu. Cela leur permet d'avoir une autre place dans le groupe et d'être valorisés.

Ce séjour permet également aux jeunes d'expérimenter, pour la grande majorité d'entre eux, la notion de vacances et d'être des adolescents « comme les autres ». Ils s'adonnent alors à des activités propres aux jeunes de leur âge : sorties entre copains, sport, relations de séduction avec des filles, loisirs, culture... A ce moment, ils ne sont plus des « jeunes placés » mais des adolescents comme les autres.

Ce temps, hors cadre institutionnel, permet également aux jeunes de s'inscrire dans une relation privilégiée avec les adultes encadrants. Vivre ensemble dans cet espace-temps des expériences autres que celles partagées au service permet de faire histoire et cela crée des points d'ancrage indispensables à l'enracinement.

Si l'équipe fait le choix de permettre aux jeunes de bénéficier de séjours et de sorties (en 2021 : une sortie à Paris, Bowling, Laser Game, Lac de Villiers), cela n'est pas sans conséquences pour l'ensemble du service. Chaque sortie mobilise deux à trois éducateurs pour 8 à 15 jeunes. Dans la mesure où le SAA-SAMIE prend en charge 45 jeunes, cela demande à ce que les éducateurs qui restent au service absorbent la charge de travail. Ce sont donc des projets portés par l'ensemble de l'équipe éducative et qui demandent un grand investissement de chacun.

# Les groupes de paroles



Les groupes de parole se passent au SAMIE. Tous les jeunes de la résidence sont invités, inclus ceux en studio autonome à l'intérieur de la résidence. L'adhésion est libre.

Il s'agit des rendez-vous mensuels de 2 heures environ, animés par les adultes et les jeunes, dont la psychologue, les éducateurs et maitresses de maison, disponibles et volontaires.

Nous discutons autour d'un verre de sujets variés proposés par les jeunes. Il s'agit d'un espace de parole ouvert, dont l'adhésion est libre. Immanquablement, les rencontres sont difficiles à débiter et très difficiles à arrêter, tellement la discussion est riche.

Le but de cet espace est de faciliter l'expression libre, apporter des contenus, de l'altérité, partager leurs points de vue, s'enrichir mutuellement de nos compétences psychosociales et ainsi, contribuer à la bonne dynamique du groupe. Dans cette espace les jeunes peuvent s'exprimer et confronter leur vision du monde et leurs interrogations sur leur nouvel environnement.

Nous pouvons aussi, lors de ces moments de partage, parler des représentations sociales et de leurs interrogations, sur le mode de vie, la loi, la culture, l'altérité, les différences et les points de jonction entre leur vie en France et leurs représentations ou leur vie d'avant. Il ne s'agit pas d'une réunion pour parler de l'intime.

Le groupe permet de diluer le sentiment d'étrangeté et d'anormalité et de parler des choses profondes dans la légèreté et la bienveillance. Les tensions entre certaines jeunes, dont la personnalité peut être source de tension, peuvent aussi être mises sur un autre angle. Des compétences, qualités et aspects de la personnalité peuvent être montrés et valorisés.

# Accompagnement scolaire des Mineurs Etrangers du SAMIE

## Présentation de l'activité

Pour définir le niveau des primo-arrivants, l'éducatrice scolaire procède à une évaluation orale, afin de déterminer celui de chaque apprenant. Plusieurs créneaux par semaine leur sont réservés. L'éducatrice prépare en amont ses interventions. Les bénévoles interviennent aussi régulièrement dans ces apprentissages, les outils sont partagés et des échanges réguliers permettent d'évaluer la progression et de déterminer les points à travailler.

### Ont été concernés cette année:

- 3 allophones (ne parlant pas le français en arrivant) dont 1 analphabète (jamais scolarisé).
- 1 analphabète parlant français.
- 1 scolarisé dans son pays ayant de très bonnes bases en français.

## Apprentissage auprès des allophones et analphabètes

Afin de faciliter l'intégration, l'apprentissage et le perfectionnement en FLE (Français Langue Etrangère) en référence au CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), l'enseignement est axé sur l'oral.

Pour les allophones (personnes dont la langue maternelle est autre que le français), l'échange est un exercice plutôt difficile, mais ils ont une telle volonté d'apprendre qu'ils progressent très rapidement.

L'écrit, la lecture sont introduits progressivement. Les jeunes mettent des stratégies en place grâce à des mises en situation de communication de la vie quotidienne, ils acquièrent alors un vocabulaire usuel rapidement. **Les sujets abordés et travaillés sont :**

- Les dialogues : se présenter, présenter les autres, règles de politesse, petits dialogues.
- Comparer son environnement avant et maintenant : l'école, le foyer, les centres d'intérêt, la cuisine, les loisirs, les amis, la culture, ma ville et la France.
- étude de plans de villes...
- Le projet professionnel,
- la laïcité, les codes de la société : droits et devoirs.

## **Selon les thèmes, les séances peuvent s'appuyer sur :**

- Les supports visuels : images, imagier, photos, journaux, livres, jeux créés par l'éducatrice
- L'utilisation de l'outil informatique : le numérique est devenu indispensables dans les démarches et pour suivre sa scolarité (ex : Pro-note).

Ponctuellement, l'apprentissage FLE se poursuit à la Médiathèque Maurice Genevoix en cabine avec l'accès à un logiciel gratuit. Les jeunes peuvent posséder leur carte pour accéder librement aux ordinateurs et emprunter des ouvrages.

## **Apprentissage auprès des jeunes scolarisés**

Les autres jeunes du SAMIE sont reçus en général une fois par semaine. Ils sont déjà engagés dans un cursus scolaire, quelques-uns préparent un examen. Les niveaux sont très différents et dans des secteurs variés, l'éducatrice découvre le travail à exécuter à chaque séance, voici quelques illustrations des interventions.

### **Jeunes concernés par l'aide aux devoirs et soutien scolaire :**

- Un adolescent en 1ère bac pro TISEC : Technicien d'Installations des Systèmes Energétiques et Climatiques. Pour la deuxième année consécutive nous avons rendez-vous une heure et demi minimum tous les mercredis après-midi ; il sélectionne les matières à travailler : devoir maison, préparation de contrôles, révisions, exercices en anglais, mathématiques, installations en plomberie... L'outil informatique est largement utilisé pour rechercher des explications et informations. Certaines petites vidéos permettent une bonne approche. Certains devoirs se poursuivent sur deux séances, pour acquérir de l'autonomie, l'éducatrice le motive pour continuer seul à la maison.



Avec cette méthode, ce jeune a pris de l'assurance et de la rapidité dans l'exécution de son travail.

- Un jeune en 2eme année du CAP d'électricien : c'est la deuxième année que ce jeune bénéficie de soutien scolaire, il a besoin qu'on reprenne les cours à chaque séance. Il est désorganisé dans son travail. Après un classement de ses cahiers, un petit bilan de la semaine permet de savoir quels cours seront à retravailler. Rapidement, l'éducatrice scolaire constate qu'il ne comprend pas le contenu de certains cours par manque de vocabulaire. Dorénavant, elle contrôle si le sens des mots est acquis avant de commencer les devoirs.



Depuis septembre, **une bénévole** a pris le relais pour les cours en électricité et technologie. Elle travaille aussi le vocabulaire et la compréhension.

Dans ces deux situations, **des périodes de stages de trois semaines sont obligatoires** pendant l'année scolaire. Chacun a réalisé ou remis à jour son CV et lettres de motivation. Par la suite, des entreprises ont été contactées par téléphone ; en amont ces jeunes sont mis en situation réelle pour se présenter, exprimer leur demande et tenir une conversation. Avec la crise sanitaire, les terrains de stages sont compliqués à trouver (ex : pas plus de deux personnes dans les voitures). Malgré tout, certaines entreprises ont donné une suite positive. C'est ensuite l'éducateur référent qui prend le relais pour tout l'aspect administratif et l'organisation pratique du stage.

**Pendant les périodes d'isolement et de suspension des cours, ces jeunes ont continué leur apprentissage à l'Atelier**

#### **Jeunes en accompagnement FLE bénéficiant d'aide aux devoirs et soutien scolaire :**

Cette année quatre jeunes sont en apprentissage en cuisine et un en apprentissage d'Agent Polyvalent de Restauration :

- 1 garçon est entré en apprentissage en juillet 2021. Depuis il continue à suivre les cours de FLE avec une bénévole le lundi soir, une semaine sur deux. Tous les mercredis soir, il relit les contenus de ses cours afin de mieux les comprendre et les apprendre.

- 1 garçon est en 1ère année d'apprentissage cuisinier et depuis septembre est passé en seconde année.

Ce jeune est fatigable et a des difficultés à revenir le soir après ses journées de travail. Il est curieux et veut comprendre le contenu de ses cours. Il comprend bien l'oral. Pour l'écrit et la lecture, c'est beaucoup plus compliqué pour lui. Grâce à une bonne maîtrise de son travail et de bonnes bases en pratique, il essaie de s'y référer dans ses écrits mais son niveau est encore trop juste.



- 2 garçons sont en 2ème année d'apprentissage de cuisinier et se sont présentés à l'examen en juin 2021. Ils se sont investis dans leur formation. Dès que c'était possible ils sont venus pour retravailler leurs cours. Ils ont passé beaucoup de temps sur l'histoire de France et la citoyenneté. Le thème sur la « Laïcité » a suscité beaucoup de discussions intéressantes. D'eux-mêmes, ces jeunes ont fait des comparaisons avec l'histoire, les lois de leur pays (Sénégal et Mali) la liberté, les droits et les devoirs. Ces échanges sont riches pour tous.

Ils ont travaillé des semaines entières sur leurs cours envoyés par les professeurs pendant les fermetures de classe. Malgré leur forte implication, ces deux jeunes n'ont pas obtenu leur diplôme.

- Après un passage en à l'ARTPFLE (Atelier de Remobilisation à Temps Plein à dominante Français Langue Etrangère) avec un complément FLE à l'atelier, un jeune intègre un CAP d'Agent Polyvalent de Restauration en 1ère année. Depuis il a bénéficié de cours à l'Atelier pendant les vacances scolaires. Son travail en horaires décalés ne lui permet pas de venir régulièrement. Il a travaillé essentiellement sur les fiches « pictogrammes des produits dangereux ».



**En raison de la crise sanitaire**, tous ces jeunes scolarisés et/ou en apprentissage ont été confrontés aux fermetures de classe et/ou des restaurants où ils travaillaient. Pour continuer d'apprendre et de suivre les cours, l'éducatrice scolaire a dû adapter tous les plannings sur ces périodes d'isolement et intervenir à temps plein certaines semaines pour combler ce manque de scolarité.

**7 jeunes du SAMIE étaient concernés.** Il a fallu poursuivre et expliquer les cours envoyés par tous les professeurs sur « Pro-notes ». Certains cours de technologie, notamment concernant le « chef d'œuvre » présenté à l'examen CAP de cuisinier, ont été dispensés par l'éducatrice animant l'atelier technique en cuisine.

Cette situation a parfois démotivé ces jeunes, il a fallu les encourager, pour ne pas qu'ils abandonnent. Les 4 jeunes les plus autonomes travaillaient seuls avec des aides ponctuelles, mais les 3 autres maîtrisant partiellement le français, demandaient impérativement la présence de l'adulte en continu. Nous avons dû élargir notre parc informatique pour accueillir plus de jeunes (prêt du SAMIE).

En plus de l'accompagnement aux CAP, **BAC Pro**, l'éducatrice a accompagné les jeunes du SAMIE à d'autres examens :

- **L'ASSR 1 et 2** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 1 et 2) : Un jeune s'est entraîné en visionnant des mises en situation du code de la route pour les 2 roues. L'éducatrice a repris avec lui ces vidéos en attirant son attention sur des règles de sécurité essentielles : vigilance accrue, port du casque, assurances, ne pas consommer de substance ni d'alcool. Grâce à sa persévérance, il a obtenu son attestation.
- **DEL F A 2** (Diplôme d'Etude de la Langue Française niveau 2) : Avec deux bénévoles et l'éducatrice, trois jeunes ont préparé ce diplôme qui permet de valider leur niveau en français. C'est en utilisant des supports audios et des fiches correspondantes proposées sur internet (site du gouvernement) qu'ils sont mis en réelle situation d'examen : écoute, temps chronométré.
- **CFG** (Certificat de Fin d'Etudes Générales) : Deux jeunes ont été présentés à cet examen par leur collègue. Ce diplôme valide leur niveau d'étude, n'ayant pas accès au Brevet des Collèges, puisque nouvellement scolarisés en classe ARTPFLE.

Ils ont soutenu leur rapport de stage à l'oral devant un jury. Un d'entre eux l'a rédigé à l'atelier avec l'aide de l'éducatrice, l'autre, plus autonome, avec l'outil informatique et pour l'écrit, il a préféré le préparer à l'école. Tous deux ont validé ce diplôme avec d'excellentes notes.



**PARCOURS  
DES  
JEUNES**

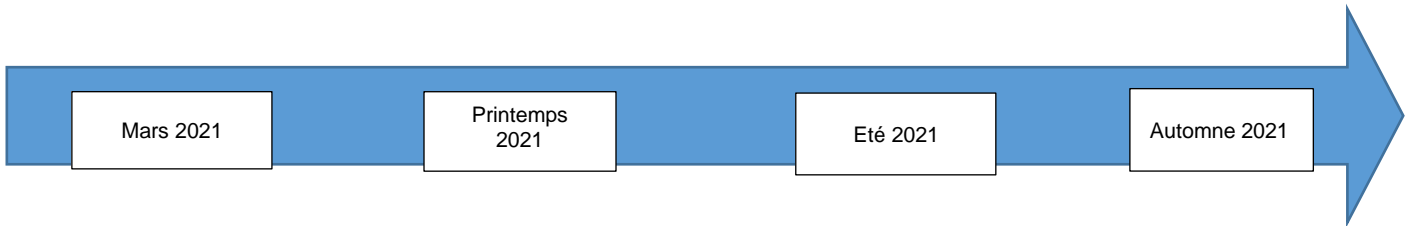


*Quelques situations...*

# LAURE, entrée le 15 03 21 à 18 ans, suivie à Vendôme

Laure est une jeune fille fragile, avant son entrée dans le service. Elle a plusieurs protecteurs. Elle a été en...

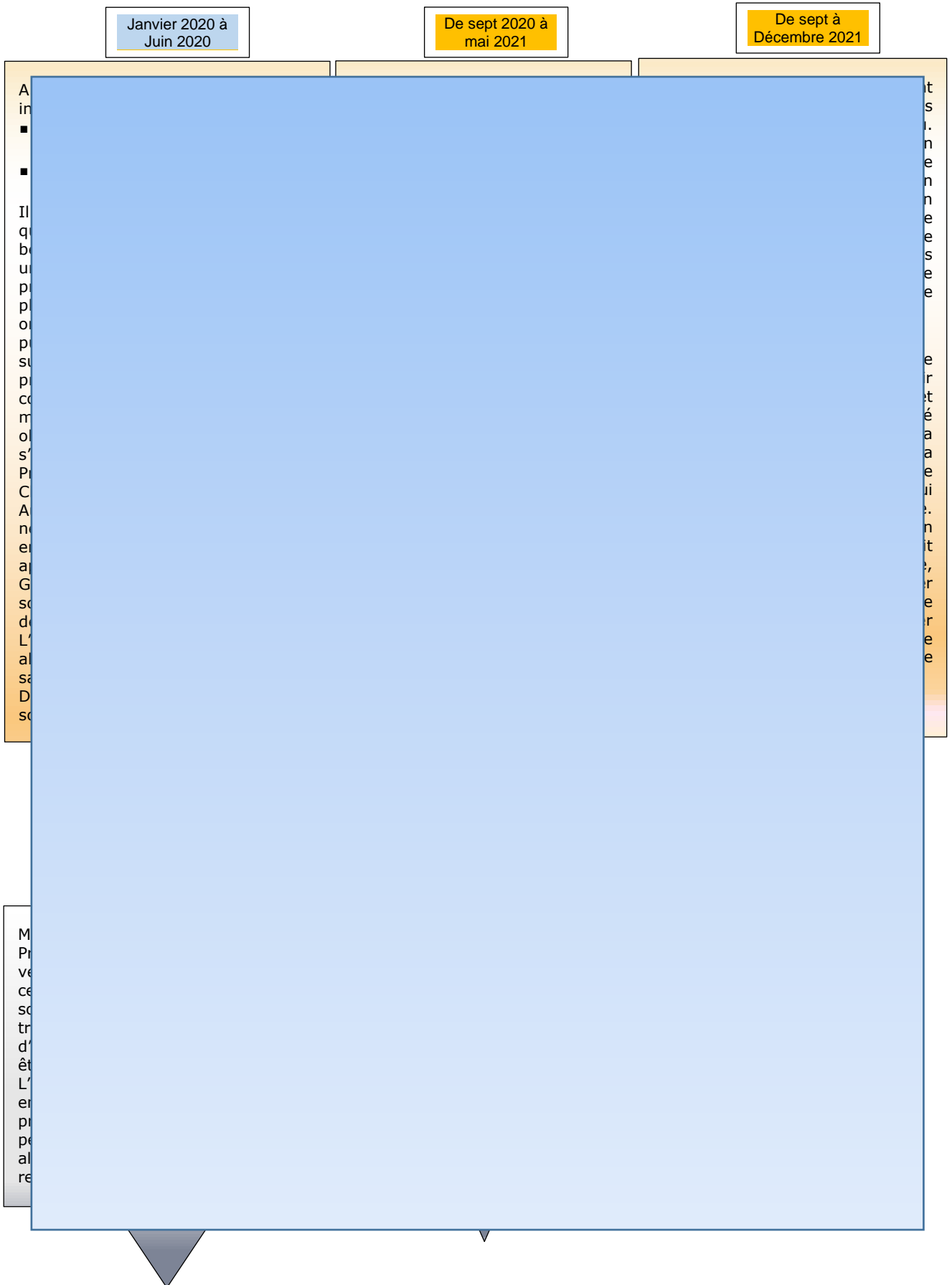
Aujourd'hui, Laure peut se projeter avec son projet. Elle veut un logement. Elle a...



Son souhait était un retour dans la ville où elle a grandi, lieu où elle s'est mariée. Cette disposition n'est pas toujours possible, qu'elle a vu à Vendôme. Elle a...

Le accompagnement vers le logement est un dispositif qui permet à Laure d'avoir un droit de logement. Elle a...

**Gaston, résidence S.A.M.I.E,** arrivé à 15 ans et 11 mois, présent depuis 2 ans au 31/12/21

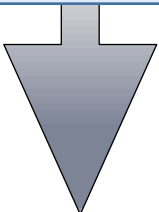
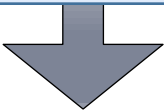
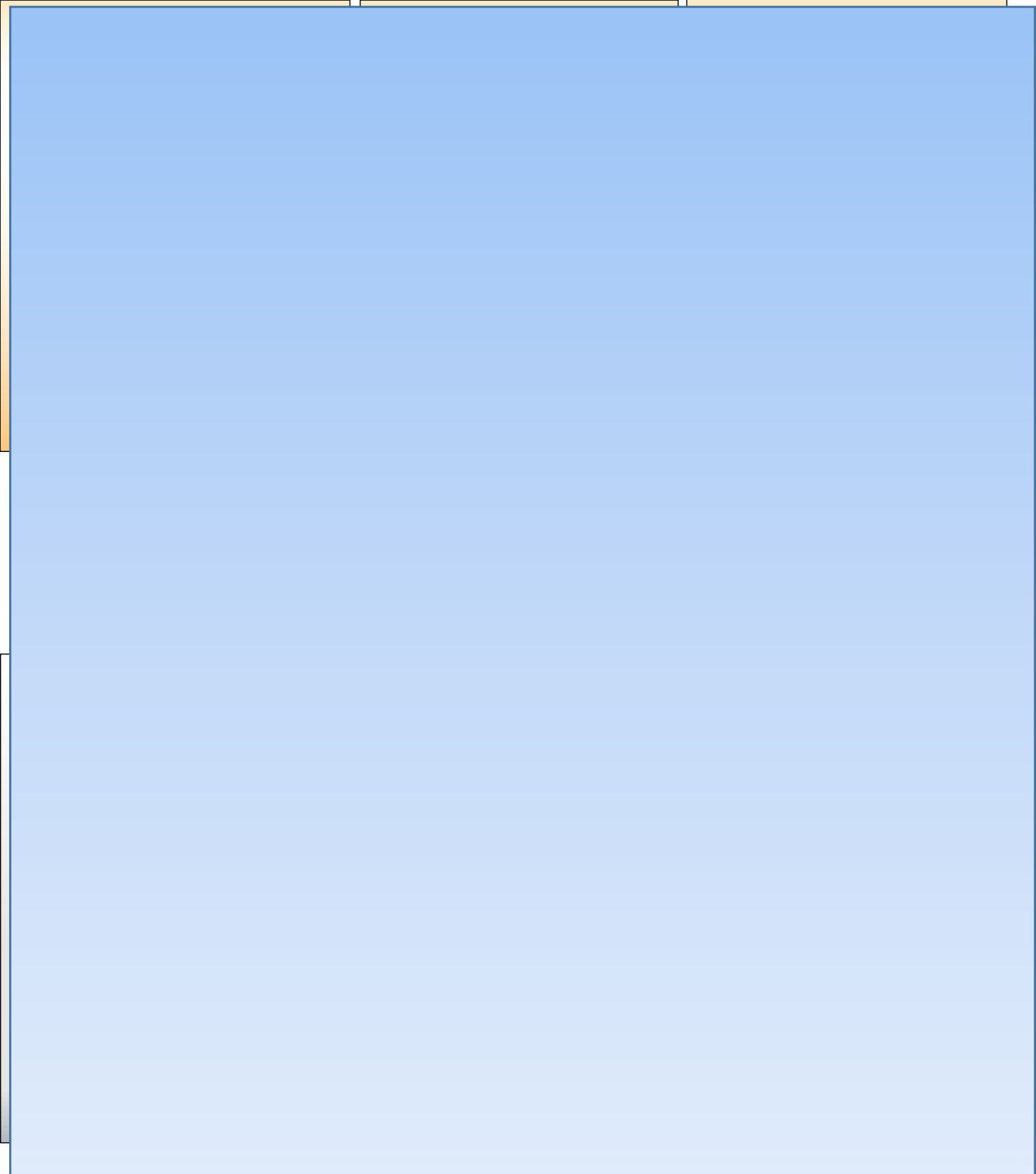


**Victor, résidence S.A.M.I.E, arrivée à 17 ans, présent depuis le 21/07/2021**

Juillet à Aout  
2021

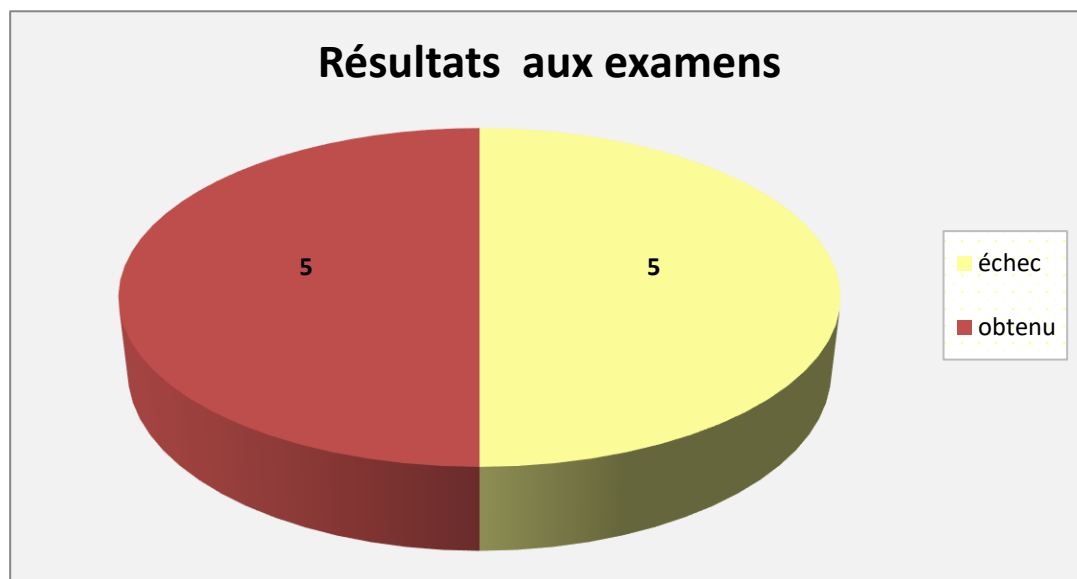
Octobre à  
novembre 2021

Janvier 2022



# Insertion des jeunes suivis

## Diplômes obtenus par les jeunes en 2021



### 5 DIPLOMES OBTENUS

- 1 BAC Techniques administratives
  - 2 CAP
    - Maintenance véhicules industriels transport option poids lourd
    - Cuisine
  - 1 CFG
  - 1 DELF
- (Le CFG et le DELF ont été obtenus par la même personne)

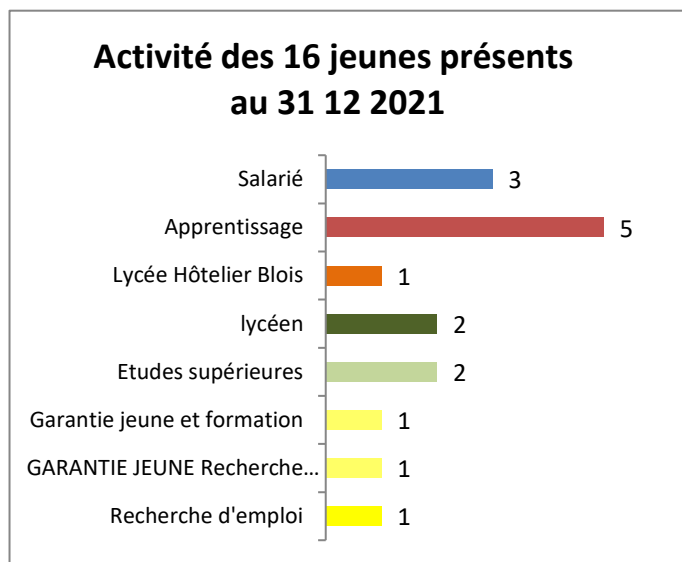
**Tous les examens passés en 2021 l'ont été pas des mineurs ou majeurs non accompagnés dont certains étaient sur le service S. A. A.**

### 5 CAP NON OBTENUS

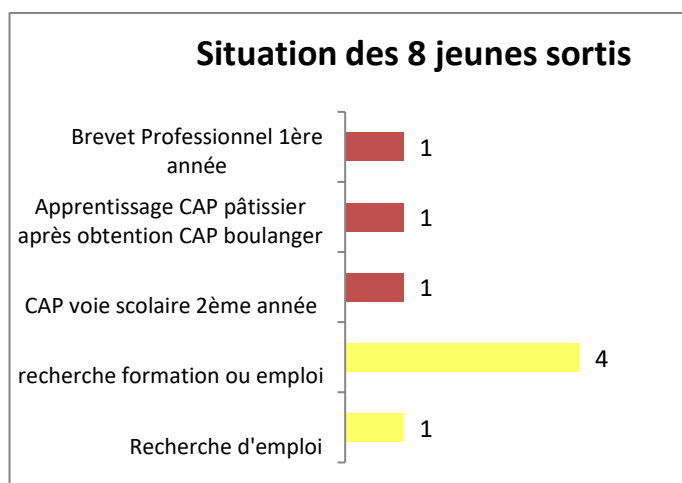
- 1 Agent Polyvalent de Restauration
- 3 cuisine
- 1 Vente

# La situation des jeunes suivis en 2021

## Le Service d'Aide à l'Autonomie



Secteurs d'Activités	total
<b>Apprentissage</b>	<b>5</b>
Cuisine	1
Service	1
Maintenance des véhicules poids lourds	1
Plâtrier plaquiste	1
Systèmes numériques	1
<b>Lycée Hôtelier Blois</b>	<b>1</b>
Cuisine	1
<b>Salarié</b>	<b>3</b>
Agent polyvalent de restauration	1
Cuisinier	1
Auxiliaire de vie	1
<b>lycéen</b>	<b>2</b>
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	1
Terminale générale	1
<b>Garantie jeune et formation</b>	<b>1</b>
Formation agent de maintenance des bâtiments et Garantie jeune	1
<b>Etudes supérieures</b>	<b>2</b>
Anglais	1
Support à l'action managériale	1
<b>Total général</b>	<b>14</b>



### Secteurs d'activités des apprentissages

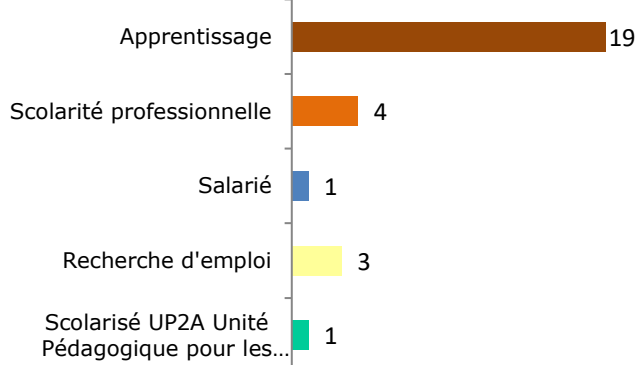
- 1 pâtissier
- 1 cuisinier
- 1 Mécanique des matériels agricoles

### NOTA

Parmi les 5 jeunes sortis qui sont en recherche d'emploi, 2 n'ont pas souhaité renouveler leur contrat jeune majeur et un mineur a souhaité partir à ses 18 ans

## Le Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers

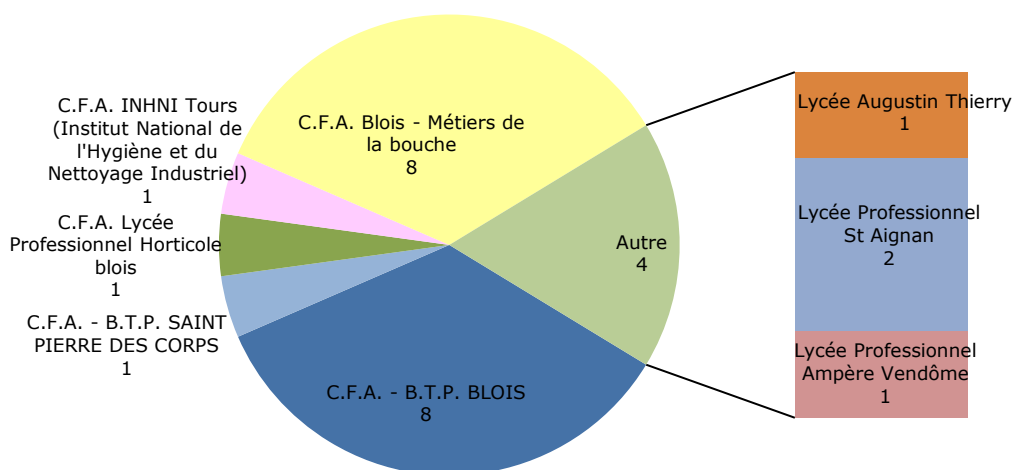
### Activité des 28 jeunes présents au 31 12 2021



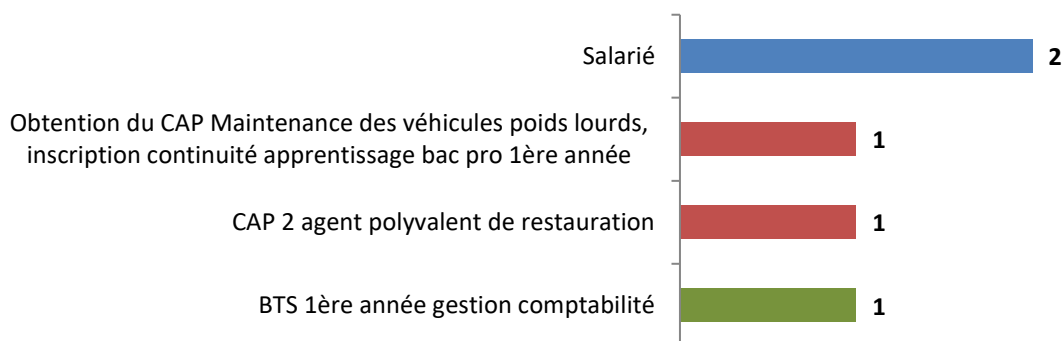
### Secteurs d'activités en voie scolaire professionnelle

- Bac Pro Chaudronnerie
- CAP Electricien
- CAP Installateur carreleur
- CAP PSR Production et Service en Restaurations

### Les Etablissement scolaires et secteurs d'activités



## Situation des 5 personnes sorties



### Secteurs d'activités des 2 salariés

- 1 Agent polyvalent de restauration
- 1 Boulanger

### NOTA

**Parmi les 5 jeunes sorties du SAMIE, 2 ont intégré le S. A. A.**

Ils étaient âgés de 19 ans et étaient pris en charge depuis leur 16 ans, l'un était en 2nde année de CAP agent polyvalent de restauration, le second venait d'obtenir son CAP maintenance des véhicules poids lourds et était inscrit dans la continuité pour faire un bac pro



# Accompagnement psychologique

Nous observons que pratiquement un tiers de jeunes accompagnés par les deux services : SAA et SAMIE présentent une certaine immaturité psychique et affective, des failles narcissiques, parfois identitaires, qui entraînent des empêchements à l'autonomisation, à la différenciation et à la séparation.

Ces jeunes manifestent des troubles d'intensité variée de type anxieux, psychosomatique, ou/et une gestion difficile de leurs pulsions ainsi que des conduites addictives.

## **La capacité à s'autonomiser**

La capacité à s'autonomiser, donc de se séparer, est le résultat d'un long cheminement. Parmi nos jeunes, nombreux sont ceux qui n'ont pas abouti ce chemin et que les exigences imposées par l'autonomisation sont perçues comme de l'abandon, de l'indifférence ou de la persécution.

Ces empêchements expriment des problèmes du développement psycho-affectif provoqués par des défaillances parentales dans leur enfance dues à :

- des questions transgénérationnelles,
- accidents de la vie,
- désorganisation familiale,
- pathologie d'un des parents,
- changement sociétales, géopolitiques ....

## **Les jeunes accompagnés**

Les jeunes accompagnés par les services du SAA et du SAMIE, ont subi des traumatismes :

- Aigus : dus à des évènements ponctuels : la migration
- Répétitifs : des enfants qui se sont structurés dans des environnements traumatisants : enfants élevés dans les familles dysfonctionnelles en France et à l'étranger où les traumatismes sont présents tout au long de l'enfance : délaissements parentaux, maltraitements, violences. Cela a occasionné des blessures affectives, troubles du développement et de l'attachement ...

Les traumatismes survenus pendant la migration viennent parfois se placer sur ce lit des traumatismes anciens et répétitifs. Traumatismes qui vont être réactualisés par des évènements survenus lors de l'exil et la perte des liens étayants et soutenant.

Ces questions se font sentir davantage ces deux dernières années : la prévalence des fragilités narcissiques et même des troubles psychiques, au point d'ébrécher des compétences psycho-sociales de certains jeunes. Les plaintes psychosomatiques, les troubles du sommeil, la gestion des pulsions restent des problématiques importantes et très demandeuses d'accompagnement et d'étayage.

## Vignettes cliniques :

**Myriam**, issue d'un pays en guerre et d'une famille traversée par les exactions, les migrations, les deuils et déchirements familiaux, les pertes identitaires et les déclassements sociaux.

Cette jeune, résiliente, mais avec de nombreux symptômes post traumatiques, débute avec énergie des bouts d'insertion sans pouvoir en finaliser aucun.

En rupture familiale, elle n'a aucun soutien étayant, à part l'accompagnement de l'équipe du SAA et le soutien de l'ASE. Au long des entretiens, des accompagnements et des expériences, Myriam a pu faire des liens entre son histoire et ses symptômes, réfléchir sur les rapports familiaux et se projeter dans une vie indépendante d'expectatives et projections familiales.

Pendant les essais d'autonomie, la jeune a frôlé l'effondrement psychique, mais est arrivée à se mobiliser dans de nouveaux projets.

Le temps long d'accompagnement de l'APJM a permis à cette jeune d'opérer la séparation psychique avec un environnement violent et d'aboutir son insertion, condition de la construction d'une vie libre.

**Camille** est placé depuis quelques années. En proie à des questions somatiques, identitaires et de traumatismes importants, le jeune a toujours évolué avec des adultes insécurisants et non protecteurs depuis sa petite enfance. L'accompagnement de l'équipe du SAA va permettre à ce jeune de prendre conscience des fragilités de l'environnement, jusque-là très idéalisé, de construire un environnement à soi et d'apprendre à faire des liens authentiques et sécurisés. L'investissement dans une vie scolaire ou professionnelle est un objectif à long terme. Les objectifs premiers sont l'appropriation d'un territoire à soi : corps et place dans le monde.

Les entretiens psychologiques et psycho-éducatifs vont aider à Camille à organiser sa pensée et donner du sens à son parcours, débiter des soins et réfléchir à ses liens familiaux, travailler sa capacité à se projeter et construire des liens affectifs réels. L'accompagnement sera sûrement long, le temps que Camille puisse se dévêtir de ces défenses et prendre conscience de ses empêchements.



**Andréa** est une jeune migrante qui a été baladée dans divers lieux d'habitation pendant des années, souvent déscolarisée et soumise à une grande précarité. Adultifiée par sa famille, elle a le sentiment d'être seule. Elle en retire cependant quelques bénéfices, mais également énormément d'anxiété et de responsabilités. Soumise à la violence, elle est placée pour sa protection. Le fait d'avoir dévoilé des agissements et les failles du système familial lui fait porter ainsi une énorme culpabilité.

Le début de l'accompagnement est difficile, la jeune est cloîtrée dans ses certitudes et dans le faux self de la « *jeune femme responsable qui sait* » mais qui ne s'oppose pas aux adultes frontalement. La rencontre ne se fait pas. Andréa nous appelle Madame, de manière indifférenciée. Elle se sent fragilisée par nos interrogations, persécutée par cette intrusion dans une pensée qu'elle a difficilement construite afin de survivre.

Andréa manque les rendez-vous, mène seule des démarches parallèles dans tous les sens. Il va falloir plus de six mois et diverses expérimentations et échecs de ses certitudes pour que la jeune commence à entendre l'autre et fasse confiance à l'équipe, afin qu'elle se défasse de son arsenal de protection et puisse intégrer notre accompagnement dans sa vie.

Ensevelie dans une situation administrative complexe, toute action est impossible et la jeune se retrouve face à un avenir incertain et effrayant. L'accompagnement psychologique et psycho-éducatif consiste dans ce premier moment d'être là, malgré les rendez-vous manqués, malgré ses tentatives de justifications rationnelles et son impossibilité d'entendre.

L'apprentissage des frontières internes est nécessaire : refuser d'occuper la place de celle qui se consacre à tous et se consacrer à soi. Le temps de l'accompagnement est redevable de l'administration et aussi de la capacité de la jeune à supporter l'anxiété de l'inconnu, la peur d'être expulsée et d'être capturée par un avenir non désiré.

Le prolongement des APJM est indispensable pour ces jeunes majeurs car l'âge de la majorité acte une autre position sociale vis-à-vis de la famille et de la société. Nous ne pouvons pas faire l'économie de ce temps dans les apprentissages, encore moins pour des jeunes qui ont dû grandir vite et sans étayage.

# **Dynamique d'auto-évaluation continue**

Le nouveau dispositif d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux avec notamment l'introduction d'un référentiel commun publié par la HAS (Haute Autorité de Santé) représente une évolution conséquente dans la manière d'appréhender la démarche d'évaluation. Dans la perspective de l'instauration de ce nouveau dispositif, il a été entériné d'articuler la démarche d'évaluation interne lancée en 2021 autour de ce nouveau référentiel HAS, bien que celui-ci ne soit pas encore dans sa version définitive ; l'optique étant de mettre à profit cette démarche d'évaluation interne pour s'approprier la logique du futur dispositif.

Le référentiel HAS (document de travail, version janvier 2021) distingue trois chapitres :

## **« Chapitre 1 : La personne**

Le premier chapitre concerne directement le résultat pour la personne. Tout au long de son accompagnement, ses droits sont respectés, son cadre de vie est pris en compte, son expression, son expérience et son entourage sont sollicités, la co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement sont recherchés et elle bénéficie d'actions de prévention et d'éducation à la santé, ainsi que d'un accompagnement à la santé adapté.

## **Chapitre 2 : Les professionnels**

Le deuxième chapitre concerne les professionnels. L'évaluation vise à apprécier leur capacité à avoir un questionnement éthique, à garantir l'effectivité des droits des personnes accompagnées, à assurer la fluidité et la continuité des parcours et l'accompagnement à la santé des personnes.

## **Chapitre 3 : L'ESSMS**

Le troisième chapitre concerne l'ESSMS, et sa gouvernance. Cette dernière impulse une démarche de bientraitance, veille au cadre de vie de la personne, impulse une stratégie d'accompagnement de la personne et une politique de ressources humaines, dans une démarche qualité et gestion des risques. »

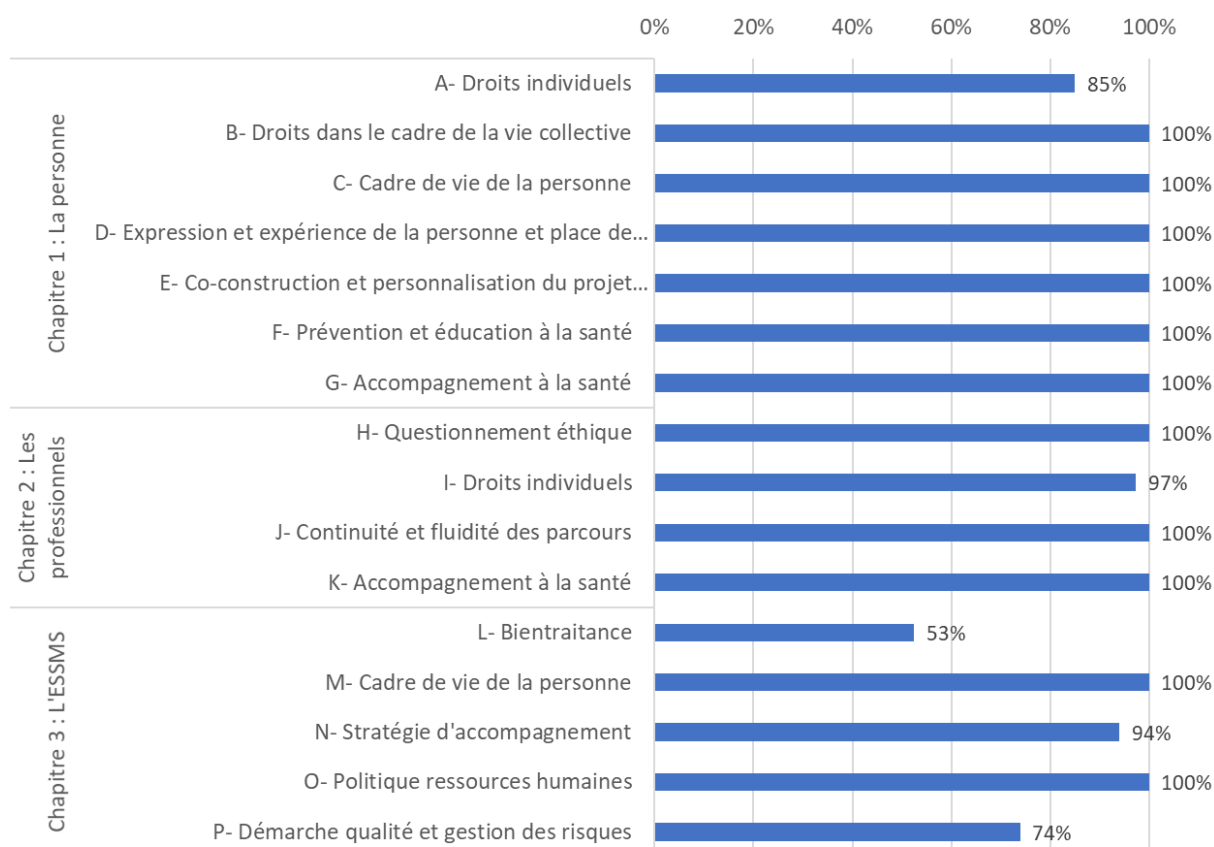
## Au S. A. A.

L'évaluation a été réalisée en 2021 en équipe, à partir d'un échantillon de critères sélectionnés dans chacun de ces trois chapitres. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport complet d'où sont extraits les indicateurs suivants :

Chapitres	( <sup>1</sup> )Moyenne
Chapitre 1 : La personne	99%
Chapitre 2 : Les professionnels	99%
Chapitre 3 : L'ESSMS	83%
<b>Moyenne des 3 chapitres</b>	<b>93%</b>

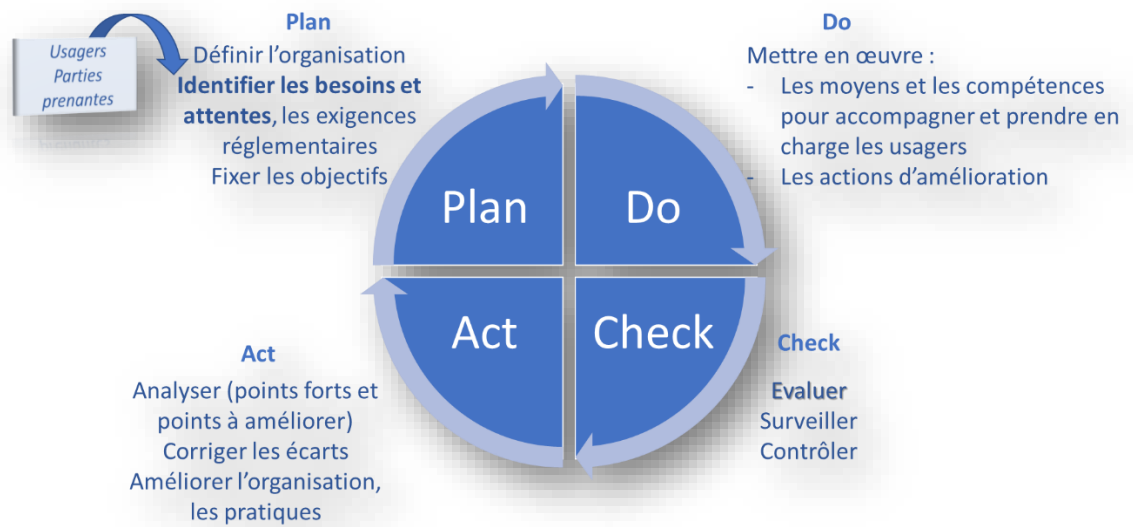
(<sup>1</sup>) moyenne obtenue à partir de la moyenne des scores des critères évalués du chapitre, score déterminé en fonction de l'adéquation de la réponse par rapport au critère :

- réponse totale par rapport au critère : 100%
- en grande partie : 70%
- partiellement : 35%
- pas du tout : 0%

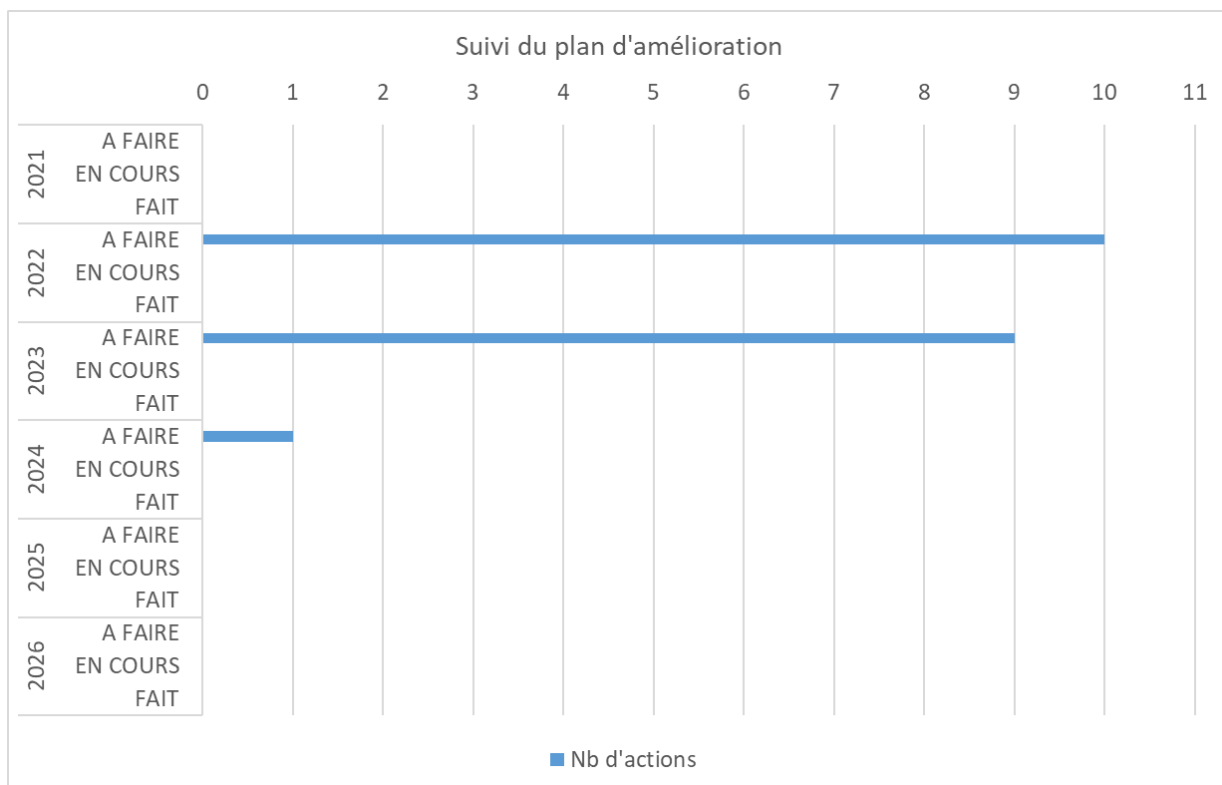


L'évaluation a permis de faire ressortir, au travers des thématiques investiguées, des points forts dans les pratiques et également des pistes d'amélioration. Elle a par ailleurs mis en exergue la difficulté parfois à pouvoir appréhender certains critères du référentiel HAS, dans cette version proposée, au regard du secteur d'activité du service, « protection de l'enfance » et des caractéristiques du service.

La démarche d'évaluation représente une étape de la dynamique d'amélioration continue. Elle correspond à une boucle du cycle PDCA (Plan, Do, Check, Act) comme illustrée ci-dessous :



A l'issue de l'évaluation un plan d'amélioration pluriannuel a été redéfini. Il est présenté ci-après avec un état d'avancement :



Plan d'action :

N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
4	Retravailler le livret d'accueil	2022	A FAIRE
49	Rechercher des partenaires pour intervenir en binôme avec l'équipe éducative sur des thématiques cibles, droits notamment	2022	A FAIRE
54	Renforcer l'évaluation des besoins en prévention et éducation à la santé (accompagnement à l'autonomie). Ex : étoffer les critères concernant l'évaluation à la santé à l'entrée	2023	A FAIRE
77	Evaluer les besoins en formation éthique en lien avec des questions ou sujets qui peuvent se poser actuellement	2023	A FAIRE
90	Actualiser les outils 2002-2 livret d'accueil, règlement de fonctionnement	2022	A FAIRE
91	Finaliser l'installation des armoires	2022	A FAIRE
92	Approfondir régulièrement les connaissances relatives aux droits, développer dans ce sens un réseau de partenaires	2022	A FAIRE
106	Compléter le dossier d'admission de manière à identifier d'éventuels besoins en accompagnement en santé mentale	2023	A FAIRE
122	Intégrer dans le projet de service un volet sur la bientraitance	2022	A FAIRE
126	Cf. action n° 122 => Volet bientraitance à intégrer dans le projet de service	2023	A FAIRE
144	Poursuivre l'accompagnement du déploiement des logiciels métiers notamment le dossier de l'utilisateur NEMO, par des actions de formation.	2022	A FAIRE
154	Poursuivre le déploiement de l'approche processus notamment le processus Gestion Des Risques pour améliorer la lisibilité de l'organisation et l'articulation de la démarche qualité avec les activités quotidiennes.	2023	A FAIRE
158	Déployer des actions d'information, de communication relative à la démarche qualité / démarche d'évaluation pour rendre lisible l'articulation (la structuration) de la démarche qualité (l'approche processus en particulier) avec les pratiques du quotidien. Mettre en exergue que le fait de formaliser une démarche qualité participe à la maîtrise des activités et l'amélioration du service rendu à l'utilisateur (Ex : rédaction de procédure permet de définir qui fait quoi ? description de processus : permet une vision partagée des étapes d'accompagnement).	2023	A FAIRE
168	Envisager le recours ou un travail en partenariat avec des structures de santé qui dispose du niveau d'expertise dans le domaine.	2023	A FAIRE
171	Intégrer un volet prévention des risques de maltraitance et violence dans le projet de service	2022	A FAIRE
174	Formaliser le circuit de recueil et de traitement des plaintes et réclamations (à intégrer dans le projet de service).	2022	A FAIRE



N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
177	Idem action n°174	2023	A FAIRE
181	Engager une réflexion sur l'opportunité de décliner le travail d'analyse des fiches de signalement d'événements indésirables mené par le CODIR au niveau du service (de l'équipe)	2022	A FAIRE
182	Evaluer l'opportunité d'identifier les différents risques au niveau du pôle et une déclinaison par service	2024	A FAIRE
184	Point à aborder quant à la nécessité et/ou l'intérêt de : - Formaliser un plan de continuité des activités - formaliser un document de synthèse type plan bleu récapitulant les domaines de risques et leurs moyens de maîtrise	2023	A FAIRE

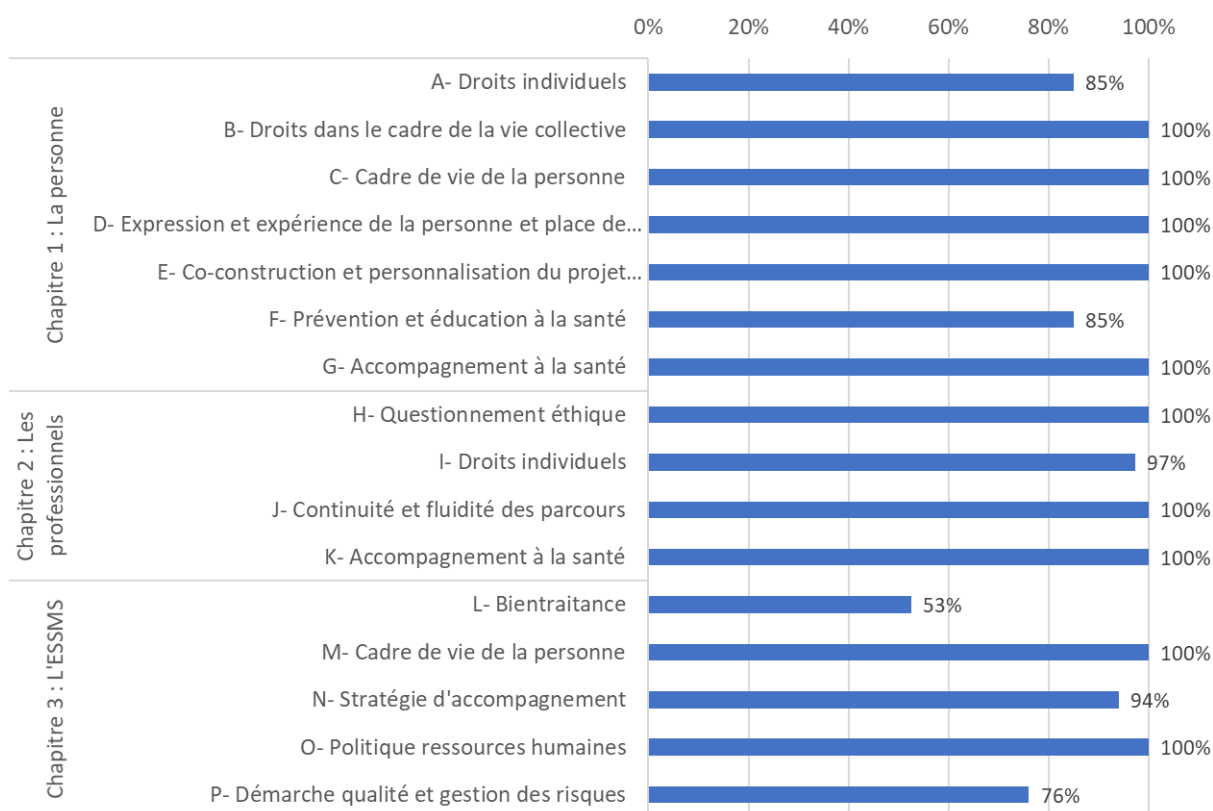
## Au S. A. M. I. E.

L'évaluation a été réalisée en 2021 en équipe, à partir d'un échantillon de critères sélectionnés dans chacun de ces trois chapitres. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport complet d'où sont extraits les indicateurs suivants :

Chapitres	<sup>(1)</sup> Moyenne
Chapitre 1 : La personne	98%
Chapitre 2 : Les professionnels	99%
Chapitre 3 : L'ESSMS	84%
<b>Moyenne des 3 chapitres</b>	<b>93%</b>

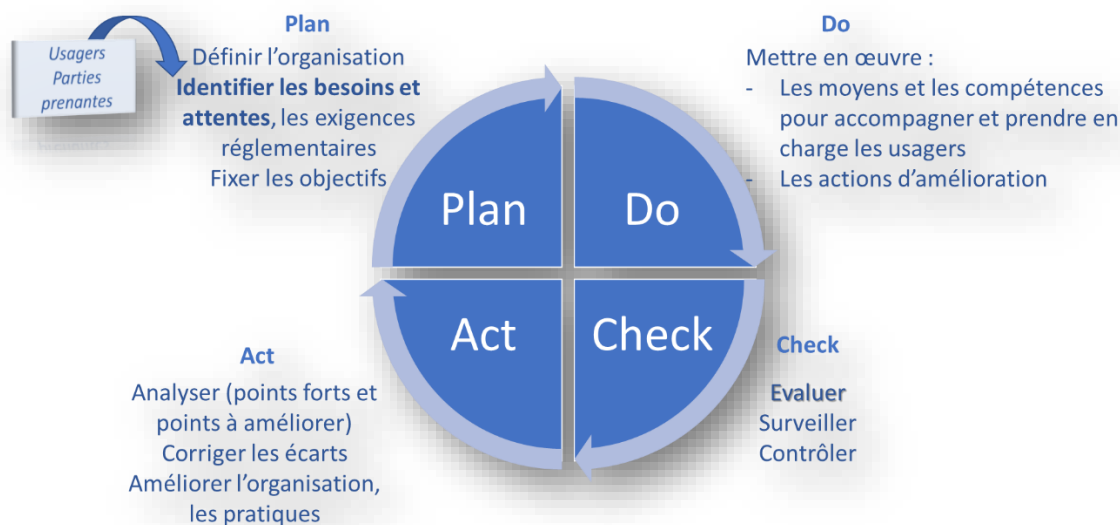
<sup>(1)</sup> moyenne obtenue à partir de la moyenne des scores des critères évalués du chapitre, score déterminé en fonction de l'adéquation de la réponse par rapport au critère :

- réponse totale par rapport au critère : 100%
- en grande partie : 70%
- partiellement : 35%
- pas du tout : 0%

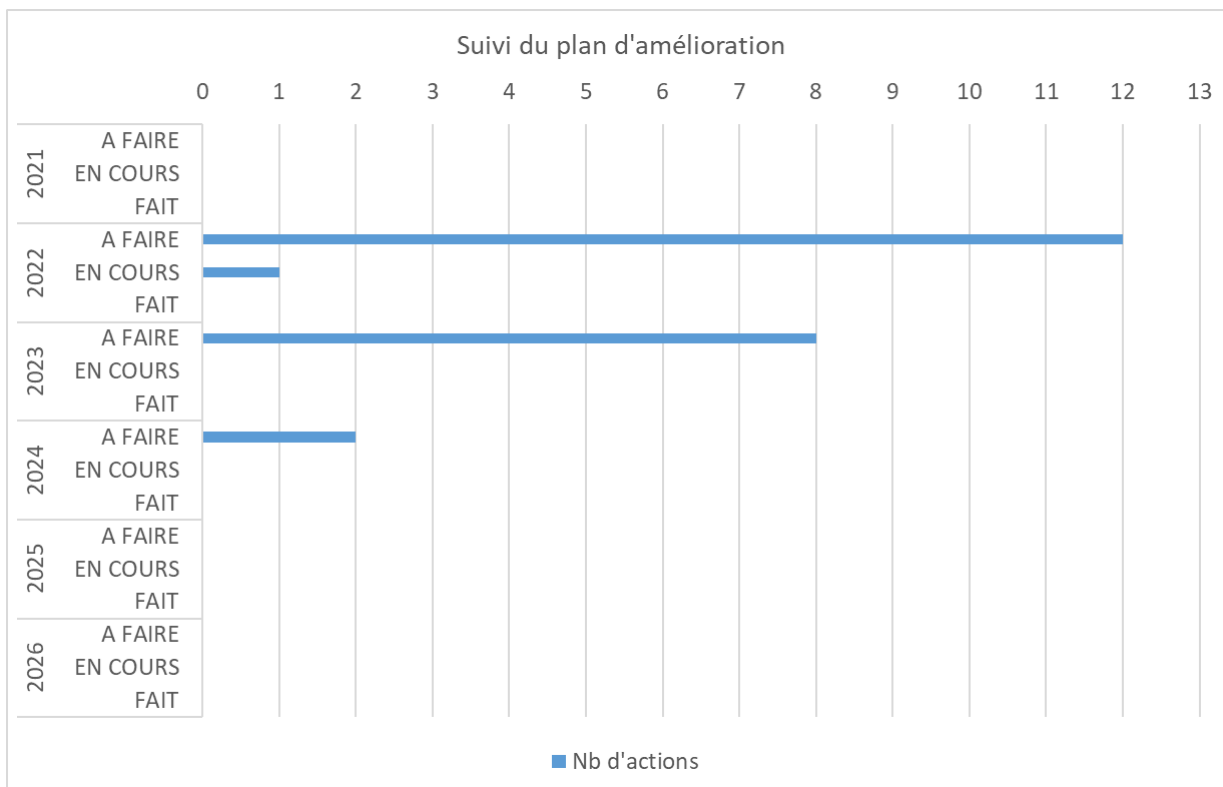


L'évaluation a permis de faire ressortir, au travers des thématiques investiguées, des points forts dans les pratiques et également des pistes d'amélioration. Elle a par ailleurs mis en exergue la difficulté parfois à pouvoir appréhender certains critères du référentiel HAS, dans cette version proposée, au regard du secteur d'activité du service, « protection de l'enfance » et des caractéristiques du service.

La démarche d'évaluation représente une étape de la dynamique d'amélioration continue. Elle correspond à une boucle du cycle PDCA (Plan, Do, Check, Act) comme illustrée ci-dessous :



A l'issue de l'évaluation un plan d'amélioration pluriannuel a été redéfini. Il est présenté ci-après avec un état d'avancement :



Plan d'action :

N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
4	Adapter le livret d'accueil au public accueilli	2022	EN COURS
5	Améliorer l'ergonomie de certains outils (Ex : règlement de fonctionnement) pourraient être améliorés pour faciliter l'appropriation des règles de vie	2022	A FAIRE
9	Formaliser les modalités de participation des jeunes (repérage des temps dédiés et des modalités de suivi)	2023	A FAIRE
10	Etablir un compte rendu lors des réunions des jeunes	2022	A FAIRE
49	Rechercher des partenaires pour intervenir en binôme avec l'équipe éducative sur des thématiques cibles, droits notamment	2022	A FAIRE
54	Engager une réflexion sur des axes d'amélioration concernant la/les problématiques liées à la nutrition et l'alimentation	2023	A FAIRE
77	Evaluer les besoins en formation éthique en lien avec des questions ou sujets qui peuvent se poser actuellement	2023	A FAIRE
90	Actualiser les outils 2002-2 livret d'accueil, règlement de fonctionnement	2022	A FAIRE
91	Finaliser l'installation des armoires	2022	A FAIRE
92	Approfondir régulièrement les connaissances relatives aux droits, développer dans ce sens un réseau de partenaires	2022	A FAIRE
106	Compléter le dossier d'admission de manière à identifier d'éventuels besoins en accompagnement en santé mentale	2023	A FAIRE
122	Intégrer dans le projet de service un volet sur la bientraitance	2022	A FAIRE
126	Cf. action n° 122 => Volet bientraitance à intégrer dans le projet de service	2023	A FAIRE
144	Poursuivre l'accompagnement du déploiement des logiciels métiers notamment le dossier de l'utilisateur NEMO, par des actions de formation.	2022	A FAIRE
154	Poursuivre le déploiement de l'approche processus notamment le processus Gestion Des Risques pour améliorer la lisibilité de l'organisation et l'articulation de la démarche qualité avec les activités quotidiennes.	2024	A FAIRE
158	Déployer des actions d'information, de communication relatives à la démarche qualité / démarche d'évaluation pour rendre lisible l'articulation (la structuration) de la démarche qualité (l'approche processus en particulier) avec les pratiques du quotidien. Mettre en exergue que le fait de formaliser une démarche qualité participe à la maîtrise des activités et l'amélioration du service rendu à l'utilisateur (Ex : rédaction de procédure permet de définir qui fait quoi ? description de processus : permet une vision partagée des étapes d'accompagnement).	2023	A FAIRE

N°	Actions d'amélioration	Échéances	Etat
168	Identifier les différents secteurs/activités nécessitant une maîtrise du risque infectieux, Définir/adapter les moyens (règles, matériels, produits) pour traiter les risques. Envisager le recours ou un travail en partenariat avec des structures de santé qui dispose du niveau d'expertise dans le domaine.	2022	A FAIRE
171	Intégrer un volet prévention des risques de maltraitance et violence dans le projet de service lors de son actualisation	2022	A FAIRE
174	Formaliser le circuit de recueil et de traitement des plaintes et réclamations (à intégrer dans le projet de service).	2022	A FAIRE
177	Idem action n°174	2023	A FAIRE
181	Engager une réflexion sur l'opportunité de décliner le travail d'analyse des fiches de signalement d'événements indésirables mené par le CODIR au niveau du service (de l'équipe)	2022	A FAIRE
182	Evaluer l'opportunité d'identifier les différents risques au niveau du pôle et une déclinaison par service	2024	A FAIRE
184	Point à aborder quant à la nécessité et/ou l'intérêt de : - Formaliser un plan de continuité des activités - formaliser un document de synthèse type plan bleu récapitulant les domaines de risques et leurs moyens de maîtrise	2023	A FAIRE

## **Perspectives S. A. A. S. A. M. I. E. en 2022**

Nous déménageons au 68 rue du Bourg Neuf pour des locaux plus adaptés et près de la résidence.

L'équipe éducative est stable depuis 6 mois, permettant de construire une intelligence collective : « faire service » en favorisant une expression plurielle par des échanges, des confrontations de points de vue différents sans faire l'impasse sur les divergences.

Les professionnels des services SAA et SAMIE co- construisent un projet de service en gardant les spécificités des publics accueillis ainsi que les missions de chaque service.

Suite à l'évaluation interne de 2021 dans le cadre de l'amélioration continue de l'activité, l'ensemble des professionnels requestionne leurs pratiques et les outils afin d'améliorer la qualité des accompagnements. La communication inter services est au cœur de nos préoccupations, une formation complémentaire sur le logiciel NEMO pour l'ensemble de l'équipe éducative ainsi que pour la secrétaire est prévue.

Un plan de développement des compétences est proposé en 2022 : sur les addictions, le repérage de la prostitution des mineurs, le droit et séjour des jeunes étrangers, la gestion de crise et d'agressivité, les premiers secours en santé mentale et l'accompagnement des enfants victimes de violences intrafamiliales.

Nous souhaitons développer un partenariat avec les bailleurs sociaux. Nous manquons de logements pour accueillir les jeunes du SAA et pour faciliter la fin de la prise en charge des jeunes majeurs du SAMIE.

Avec la crise sanitaire, nous n'avons pas pu maintenir le Conseil de la Vie Sociale appelé Groupe d'expression. C'est un axe prioritaire parmi d'autres projections pour 2022.

## Les formations en 2021

Maitre d'apprentissage	1 éducatrice	78h sur l'année
Océalia	Directrice et Chef de service	Le 03/02/21
Droits des mineurs (CIMADE)	service	le 10/06/21
Sensibilisation à l'approche systémique	service	du 29/09 au 01/10/2021
Manipulation des extincteurs	2 personnes	Le 17/11/21
Ethnopsychiatrie	service	du 22/11 au 24/11/21
Gestion des crises d'agressivité	1 maîtresse de maison	21 heures
Premiers secours en santé mentale	1 maîtresse de maison	14 heures
Repérage de la radicalisation	service	½ journée